



## Pétition des fédérations de l'Éducation Nationale

Le ministre veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation.

Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :

le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015

la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique

Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

**Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.**

PRENOM	NOM	ECOLE / COLLEGE/ LYCEE	SIGNATURE

**Les fédérations de l'Eure appellent à signer massivement cette pétition nationale puis à l'apporter, jeudi 15 décembre, devant l'Inspection académique à 10 heures.**